

Qui peut « prescrire » ?

Nalscue® est en prescription médicale facultative⁽¹⁾.

Toutefois, l'inclusion d'un patient dans l'ATU de cohorte est conditionnée par l'envoi, par le médecin, d'une fiche de demande d'accès au traitement pour chaque patient.

Seuls peuvent inclure des patients dans l'ATU les médecins exerçant :

- ◆ en Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), quel que soit leur mode de gestion⁽²⁾,
- ◆ en service d'addictologie à l'hôpital,
- ◆ en service des urgences,
- ◆ dans tout autre service bénéficiant de l'intervention d'une équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA)
- ◆ en unité sanitaire en milieu pénitentiaire,
- ◆ en centre et structure disposant d'équipes mobiles de soins aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion gérés par des organismes à but non lucratif,

et qui ont fait une demande de participation à l'ATU de cohorte et suivi une formation.

Lors de la visite d'inclusion, le médecin donne une carte au patient sur laquelle sont mentionnées les coordonnées du médecin. Elle permet de l'informer rapidement et de lui communiquer des informations utiles sur l'utilisation de Nalscue®.

(1) Exonération de la liste des substances vénéneuses de la naloxone par voie nasale à la dose de 0,9 mg par unité de prise et 3,6 mg de substance remise au public (arrêté du 13 octobre 2015).
(2) CSAPA à gestion associative, hospitalière avec ou sans pharmacie à usage intérieur (PUI), gérés par un groupement de coopération sanitaire ayant mis ou non en commun une PUI, ou d'un groupement hospitalier de territoire (GHT) ou gérés par un groupement de coopération sociale ou médico-sociale

Carte patient

Nom du patient _____
 Numéro patient _____
 Je suis inclus dans une ATU de cohorte **Nalscue® (naloxone intranasale)**, indiqué chez l'adulte et l'enfant dans le traitement d'urgence des surdosages aux opioïdes.
 La naloxone est un antagoniste des récepteurs opioïdes.
Ce médicament peut me sauver la vie en cas de surdosage aux opioïdes.
 Toute personne proche, (ami, famille) est en mesure de m'administrer ce médicament selon le schéma figurant dans la notice.
 Avant toute utilisation de Nalscue®, appeler le service d'urgence en composant le 15 ou le 112.
 Administrer une pulvérisation dans chaque narine (1 dispositif pour chaque narine). Après 3 à 5 minutes, en absence d'amélioration de la respiration ou de l'état d'éveil, administrer une pulvérisation dans chaque narine avec deux nouveaux dispositifs.
 Il est important de prévenir mon médecin qui m'a prescrit ce médicament et qui assure mon suivi. Ses coordonnées sont au verso de cette carte.

Toute personne ayant porté secours à ce patient (témoin, membre de la famille, ami, médecin, service d'urgence) doit impérativement informer son médecin :

Docteur _____
 Tél.: _____
 Tél. portable: _____
 e-mail: _____

Qui peut délivrer ?

Nalscue® peut être dispensé par :

- ◆ les pharmaciens des pharmacies à usage intérieur (PUI) en charge de la dispensation :
 - ◆ dans les PUI autorisées à rétrocéder,
 - ◆ dans les PUI non autorisées à rétrocéder disposant d'un service d'addictologie, d'une équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA) ou d'un service des urgences,
 - ◆ dans les CSAPA disposant d'une PUI,
 - ◆ les pharmaciens ou, à défaut, les médecins nommément désignés et autorisés par l'Agence Régionale de la Santé, responsables de la dispensation :
 - ◆ dans les CSAPA ne disposant pas de PUI,
 - ◆ dans les centres et structures disposant d'équipes mobiles de soins aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion gérés par des organismes à but non lucratif,
 - ◆ les pharmaciens des PUI des unités sanitaires en milieu pénitentiaire,
- et qui ont fait une demande de participation à l'ATU de cohorte et d'approvisionnement en traitement.

Comment s'administre Nalscue® ?

Il est important que les personnes susceptibles d'utiliser Nalscue® aient reçues une formation sur les signes d'un surdosage aux opioïdes et le mode d'administration de Nalscue®. Il est fortement recommandé que l'entourage reçoive les mêmes informations, soit par le patient lui-même, soit en participant également à la formation.

ÉTAPE 1

Appelez **immédiatement** et systématiquement le 15 ou le 112 pour prévenir les services de secours.



Nalscue® ne se substitue pas aux soins d'urgence dispensés par une structure médicale.

ÉTAPE 2

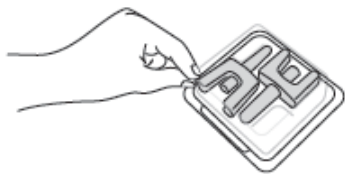
Allongez la personne sur le dos.

Tenez la tête et le cou de la personne afin qu'elle puisse respirer normalement.



ÉTAPE 3

Sortez les 2 pulvérisateurs de Nalscue® de la boîte, un pulvérisateur pour chaque narine.



Un pulvérisateur est à usage unique et ne peut délivrer qu'un seul spray. **Ne pas tester avant utilisation.**

ÉTAPE 4

Tenez le pulvérisateur délicatement entre les doigts et le pouce.

Ne pressez pas encore le piston.



ÉTAPE 5

Placez le pulvérisateur complètement dans la narine de la personne vers les parois de la narine, à l'opposé de la cloison nasale.

Appuyez maintenant fermement sur le piston avec le pouce jusqu'au "click".



Répétez les étapes 3 et 4 en utilisant le deuxième pulvérisateur dans l'autre narine.



ÉTAPE 6

Noter l'heure d'administration de Nalscue®.

ÉTAPE 7

Restez avec la personne et surveillez ses réactions.

La personne doit être capable de respirer, sans aide, à une fréquence de 10 à 12 inspirations par minute.

Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 3-5 minutes après l'administration de Nalscue® ou si les signes de surdosage réapparaissent, répétez le processus (étapes 2 à 4) avec 2 nouveaux pulvérisateurs.

ÉTAPE 8

Placer la personne en position latérale de sécurité, c'est-à-dire légèrement sur le côté.



ÉTAPE 9

Attendez l'arrivée des secours et remettez-leur les pulvérisateurs usagés.

Une surveillance du patient de plusieurs heures en milieu hospitalier est nécessaire.